

<https://eluardvenissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article766>

LE COLLEGE A L'HONNEUR POUR LA JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE



COURS CITOYEN - MEMOIRE - CONCOURS -
Date de mise en ligne : jeudi 9 juin 2022

Copyright © Collège Paul Eluard, Vénissieux - Tous droits réservés



Mercredi 25 mai, 11 élèves du collège ont été récompensés dans les salons de la Préfecture du Rhône. Ensemble, ils ont obtenu le troisième prix départemental du Concours National de la Résistance et de la Déportation.



©CD69/Fabrice Schiff

Il s'agit de Radwan Abqari, Dhoirifa Ahamada, Rafida Ahamadi Boura, Imen Belhadj, Tesnime Bouras, Amina Guechiche, Chaïma Hebia, Jibril Lakehal, Elyssa Layouni, Safiya Said Mohamed et Hiba Serbale. Ils ont été encadrés pour ce concours par M. Zaragori.

La remise des récompenses s'est déroulée en plusieurs temps et a permis au collège d'être davantage mis à l'honneur. Les 11 lauréats et 23 de leurs camarades des différents niveaux ont en effet constitué une chorale éphémère dirigée par Mme Joriot, qui a d'abord, dès le matin, interprété *La Marseillaise* et *Homme de l'ombre* (un chant écrit par des élèves de l'académie de Bordeaux) devant le Mémorial de la prison Montluc.







Pendant la cérémonie qui s'est ensuite déroulée à l'intérieur de la prison, les élèves lauréats ont lu un texte tiré de leur film puis participé aux dépôts de gerbe. La chorale composée de leurs camarades a ensuite repris *La Marseillaise*. Après une rapide présentation de leurs travaux, ils ont été conviés à la remise des prix proprement dite à la Préfecture. Là encore, la chorale a été chargée d'entonner l'hymne national.



Le thème retenu pour le concours cette année était "La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIe Reich (1944-1945)". Pour traiter de ce sujet, les élèves engagés ont décidé de réaliser un film sur la prison de Montluc en 1944, afin de montrer comment la brutalisation de la fin de la guerre s'y est traduite par des détentions plus nombreuses, la poursuite des déportations, la multiplication de massacres sans jugement et finalement la libération de la prison le 20 août 1944.

Après une sortie aux Archives Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon, ils ont consacré un trimestre, à raison d'une séance par semaine, à dépouiller les documents et réfléchir à leur production. Une fois le format du film retenu, une demi-journée de tournage a été organisée à Montluc, avec l'aide de Jules Lecat pour la prise de vues, puis l'un des élèves, Jibril Lakehal a assuré le montage.

Le résultat de leur travail peut être visionné ci-dessous :